

## Le développement des startups en Algérie The development of startups in Algeria

Anfal Necib <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Université Mohamed Khider Biskra, anfal.necib@univ-biskra.dz

Reçu: 11/02/2024

Accepté: 16/04/2024

Publié:30 /04/2024

### Résumé:

L'objectif de cette étude est d'analyser le potentiel des startups pour le développement économique de l'Algérie. Les résultats de l'étude montrent que les startups ont un potentiel important pour le développement économique de l'Algérie. Elles peuvent contribuer à la création d'emplois, à l'innovation et à la diversification de l'économie.

Cependant, en Algérie les startups sont confrontées à un certain nombre de défis, notamment le financement, les Lois et les Procédures administratives et le manque de compétences et de ressources. Les recommandations de l'étude visent à créer un environnement plus favorable au développement des startups en Algérie.

**Mots clés:** Startups, Economie algérien.

### Abstract:

The objective of this study is to analyze the potential of startups for the economic development of Algeria. The results of the study show that startups have a significant potential for the economic development of Algeria. They can contribute to job creation, innovation, and economic diversification. However, startups face a number of challenges in Algeria, including financing, the legal and regulatory environment, and the lack of skills and resources. The study's recommendations aim to create a more favorable environment for the development of startups in Algeria.

**Keywords:** Startups, Algerian Economy.

Jel Classification Codes: L26.

## **1. INTRODUCTION**

Un incubateur d'entreprises est une structure qui offre aux startups, parfois encore au stade de l'idée, l'opportunité de se lancer en leur fournissant un soutien logistique et/ou des conseils. Cet accompagnement permet aux jeunes entreprises de se concentrer sur l'innovation qui a motivé leur création, réduisant ainsi le risque d'échec prématuré lié à des difficultés matérielles ou à la méconnaissance de problèmes récurrents.

A travers cette analyse, nous espérons mieux cerner la notion de startup en dissipant l'équivoque et l'ambiguïté qui entourent cette nouvelle forme d'entreprise technologique. Notre objectif est d'évaluer son potentiel de contribution à l'économie algérienne en répondant à la question suivante:

### **Quels sont les défis du développement des startups en Algérie ?**

De cette problématique découlent les questions suivantes :

- Que signifie "startup" ?
- Quelles sont les lois du développement des startups en Algérie ?

## **2. L'incubateur de startups**

le soutien des structures d'accompagnement est un investissement essentiel pour la réussite de la politique publique de soutien à l'innovation.. Elles constituent de véritables relais pour les pouvoirs publics en offrant aux porteurs de projets un environnement favorable à la création et au développement de leurs startups.

### **2.1. Les services offerts par les incubateurs en Algérie**

Voici quelques services proposés par les incubateurs algériens: (startup.dz)

- Les incubateurs mettent à disposition des startups des bureaux équipés et à des prix abordables. Cela permet aux entrepreneurs de se

concentrer sur le développement de leur entreprise sans avoir à se soucier des aspects logistiques.

- Les incubateurs organisent des formations sur des thématiques clés pour les entrepreneurs, telles que la gestion de projet, le marketing, la finance et le développement commercial.
- Les incubateurs peuvent proposer aux startups des services de gestion administrative et comptable, ce qui leur permet de gagner du temps et de se concentrer sur leur cœur de métier.
- Les incubateurs peuvent aider les startups à identifier et à entrer en contact avec de potentiels clients, ce qui peut leur permettre de développer leur activité et de générer des revenus. ( Djekidel , Doua , & Merrad, 2021, p. 418)

## 2.2. Les étapes de l'incubation

Le terme "incubateur" englobe divers programmes d'accompagnement de projets innovants, qui se déroulent généralement en trois étapes distinctes : (Boutellaa & Bendebiche , 2018, p. 48)

- **La pré-incubation** :est une phase cruciale pour la validation du concept et la constitution de l'équipe.

- **L'incubation** : est une phase pour que la startup se concentrer sur le développement de son produit ou service et de le tester auprès de clients potentiels et Affiner le business model et la stratégie de développement.

- **La post-incubation** : est une phase de croissance et d'expansion pour la startup.

En général Les incubateurs jouent un rôle essentiel dans le développement de l'entrepreneuriat en Algérie. (Selma & Karima , 2018, p. 20).

**Et voici quelques exemples d'incubateurs en Algérie:**

- **Algeria Venture Fund (AVF):** Premier fonds d'amorçage public en Algérie, dédié au financement des startups innovantes.
- **Constantine Business Incubator (CBI):** Offre un programme d'incubation complet aux startups du secteur des TIC.
- **Startup Factory Algeria:** Accompagne les startups à fort potentiel de croissance dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et des services.

### 3. Définition et capacités des startups

Les startups sont des entreprises dynamiques et innovantes qui jouent un rôle important dans l'économie. Le label startup est un outil précieux qui permet aux startups de se développer et de réussir.

#### 3.1. Définition d'une start-up

- Le terme "startup" est apparu au début des années 2000 pour désigner une jeune entreprise en développement dont le potentiel de croissance est supérieur à la norme.. (start-up-reussite, 2021)

**une startup doit être :une entreprise créée récemment, innovante par son secteur d'activité , par ses méthodes de commercialisation ou son mode de développement** (IZERKHEF, 2018, p. 17)

#### 3.2. Les caractéristiques d'une startup :

La Start-up se caractérise par beaucoup de valeurs qui dépassent celle d'une entreprise classique. Une Start-up peut se définir par un certain nombre de caractéristiques qui lui son propre : ( Dos Santos)

- **Jeune entreprise:** Les startups sont généralement créées récemment, souvent par des entrepreneurs.
- **Innovation:** Les startups innovantes proposent des solutions nouvelles qui répondent à un besoin non satisfait ou qui améliorent

significativement un produit ou service existant, Elles ont une culture d'innovation et sont constamment à la recherche de nouvelles idées.

- **Forte croissance:** Elles ont un fort potentiel de croissance et visent à se développer rapidement.

- **Risque élevé:** Elles comportent un risque élevé d'échec, car le marché est souvent incertain et la concurrence est forte.

- **Agilité:** Les startups sont capables de s'adapter rapidement aux changements du marché et aux besoins des clients.

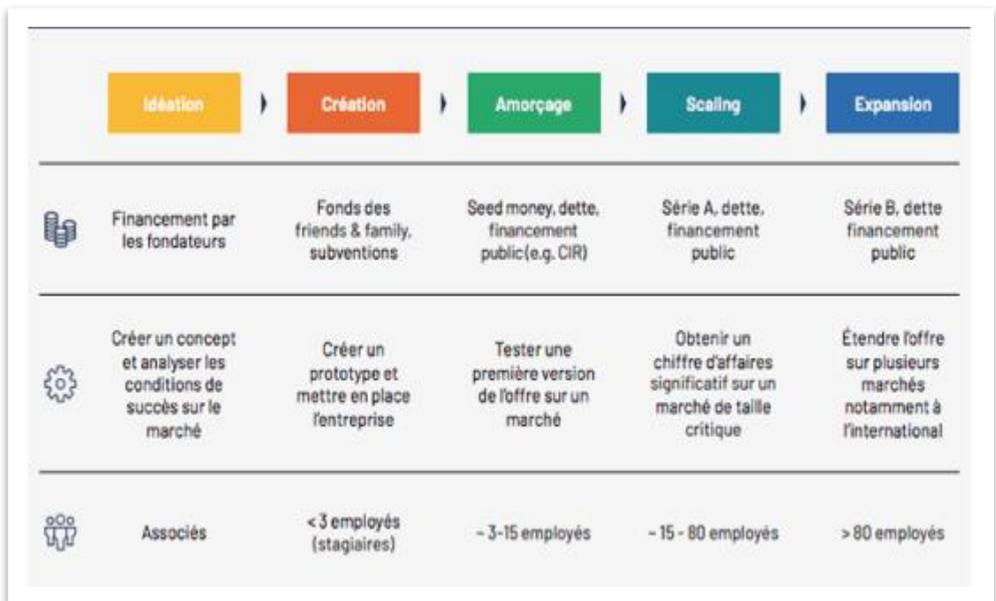
- **Passion:** Les entrepreneurs qui fondent des startups sont généralement passionnés par leur projet et ont une forte motivation.

- **Résilience:** Elles sont capables de surmonter les obstacles et de rebondir après les échecs.

### 3.3. Cycle de vie d'une startup

Le cycle de vie d'une startup est un processus complexe et dynamique. Comprendre les différentes étapes et les points clés permet aux entrepreneurs de mieux se préparer aux défis et aux opportunités qui les attendent.

*Fig. 1. Cycle de vie d'une startup*



*Source : <https://www.expert-activ.com/une-start-up-quest-ce-que-cest/> consulté le 11/09/2022 à 14 :00*

## **Le développement des startups en Algérie**

### **4. Les startups et le développement économique en Algérie**

la mutation économique de l'Algérie est un processus complexe et inachevé. Malgré les défis et les obstacles, les réformes entreprises ont permis des avancées significatives. La poursuite des réformes et la consolidation du secteur privé sont essentielles pour garantir une croissance économique durable et inclusive en Algérie

#### **4.1 .Les raisons de l'adoption des startups en Algérie**

Le développement des startups en Algérie est un phénomène récent et en pleine expansion. L'adoption de solutions innovantes proposées par les startups est cruciale pour plusieurs raisons : (les startup et l'économie de la connaissance en Algérie )

##### **4.1.1. Développer des services publics:**

- Faciliter l'utilisation des technologies de l'information et de la communication .
- Généraliser l'utilisation des supports numériques dans les écoles ,améliorer les méthodes d'apprentissage et généraliser l'utilisation du e-learning.
- Introduire progressivement la consultation à distance, optimiser la gestion des hôpitaux.

##### **4.1.2. Création d'emplois et stimulation de l'économie :**

- Créer de nouveaux emplois et stimuler la croissance économique.
- Favoriser l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux talents.

##### **4.1.3. Améliorer la qualité de vie des citoyens :**

- Faciliter la vie quotidienne des citoyens et améliorer leur bien-être.
- Donner aux citoyens les outils nécessaires pour s'adapter au monde de demain.

## 4.2. Le statut juridique des startups en Algérie

les lois qui régissent le développement des startups en Algérie sont les suivantes :

• **La loi n° 06-11 du 24 juin 2006:** Cette loi encourage l'investissement dans les startups en offrant des avantages fiscaux aux investisseurs.

• **La loi n° 17-11 du 26 juillet 2017 relative aux petites et moyennes entreprises (PME):** Cette loi définit les statuts juridiques des PME et les avantages dont elles peuvent bénéficier.

• **La loi n° 19-14 du 11 décembre 2019 :** D'après l'article 69 de la loi n° 19-14 du 11 décembre 2019 portant la loi de finances pour 2020 sont modifiées comme suit: (Loi n° 19-14 , 2019)

✓ Les startups bénéficient d'une exonération totale d'impôts sur les bénéfices pendant 3 ans.

✓ Elles sont également exonérées de la TVA sur l'achat d'équipements pour leurs projets d'investissement.

✓ Les conditions et les modalités d'application de ces avantages fiscaux seront précisées par un décret ultérieur.

• **Le décret exécutif n° 20-254 du 15 septembre 2020 :** Ce décret fixe les critères d'obtention du label "startup" et les avantages qui en découlent(art11 , la loi n° 20-254 , 2020, p. 11)

- La société ne doit pas avoir plus de 8 ans d'existence.
- Le modèle d'affaires de la société doit s'appuyer sur des produits ou services innovants.
- La société ne doit pas employer plus de 250 personnes.
- Le capital social doit être détenu à 50% au moins par des personnes physiques.
- Le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser un montant fixé par le comité national. (M.MEZIANE )

## **Le développement des startups en Algérie**

- **La Loi n° 21-170 du 28 avril 2021:** Fixe les conditions et les modalités d'octroi des avantages fiscaux aux startups et aux incubateurs.

- **Décret exécutif n° 21-422 du 4 novembre 2021 :** Précise les missions, la composition et le fonctionnement du comité national de labélisation.

- **La Loi n° 22-09 du 5 mai 2022:** portant le code de commerce, Adopte des dispositions adaptées aux nouvelles réalités du commerce national, Encourage les différents profils de compétences. (Code de commerce : ce qui change en 2022)..

- **La Loi n° 22-16 du 20 juillet 2022 :** Son Objectif est Favoriser la création d'emplois et l'insertion professionnelle des jeunes.

- **La Loi n° 22-22 du 18 décembre 2022** portant le statut général de la fonction publique, Son Objectif est Encourager les fonctionnaires à créer des entreprises.

### **5. Les défis du développement des startup en Algérie**

Malgré l'essor des startups en Algérie, de nombreux défis freinent encore leur développement: (Hafsa & Lamia, 2022, p. 80)

- **Le financement est l'obstacle le plus important.** L'accès au financement reste un défi majeur pour les startups en Algérie., les banques sont réticentes à prêter de l'argent à des entreprises qui sont considérées comme risquées, tandis que les fonds d'investissement et les investisseurs privés sont peu nombreux en Algérie et souvent peu expérimentés dans le financement des startup.

- **L'environnement juridique et réglementaire** est peu favorable aux startup. Les procédures administratives sont complexes et souvent longues, ce qui peut décourager les entrepreneurs. De plus, le cadre juridique algérien est parfois inadapté aux besoins des start-up, notamment en matière de propriété intellectuelle.

• **Le manque de compétences et de ressources** est également un obstacle au développement des start-up en Algérie. De plus, les startups algériennes ont du mal à accéder aux ressources nécessaires à leur développement.

## 6. Conclusion

En conclusion, les startups ont un potentiel important pour le développement économique de l'Algérie. Elles peuvent contribuer à la création d'emplois, à l'innovation et à la diversification de l'économie. Cependant, elles sont confrontées à un certain nombre de défis, notamment le financement, l'environnement juridique et réglementaire et le manque de compétences et de ressources.

Pour surmonter ces défis, l'État algérien a mis en place un certain nombre de mesures, notamment la création d'un comité national de labélisation des startups, l'octroi d'avantages fiscaux aux startups et la réforme du code de commerce.

Et voici quelques recommandations pour gérer les défis des startups en Algérie:

- **Améliorer l'accès au financement** : les banques, les fonds d'investissement et les investisseurs privés doivent être encouragés à financer les startups. Des programmes de financement spécifiques aux startups pourraient être mis en place, par exemple des prêts à taux réduits ou des fonds d'investissement publics.
- **Simplifier l'environnement juridique et réglementaire** : les procédures administratives doivent être simplifiées et les délais raccourcis. Le cadre juridique algérien doit également être adapté aux besoins des startups, notamment en matière de propriété intellectuelle.
- **Développer les compétences et les ressources** : les entrepreneurs algériens doivent bénéficier d'une formation en matière de gestion d'entreprise, de marketing ou de technologie. Les startups doivent également avoir accès aux infrastructures, aux services professionnels et aux réseaux d'affaires nécessaires à leur développement.

### 7. Liste de bibliographie:

- (s.d.). Consulté le 09 09, 2022, sur startup.dz: <https://startup.dz/pour-les-incubateurs/>
- Djekidel , Y. Doua , M., & Merrad, R. (2021). La startup en Algérie : Caractéristiques et Obligations. Revue d'excellence pour la recherche en économie et en gestion, 05(01), 417- 427.
- Dos Santos, D. (s.d.). Une Start-up qu'est-ce que c'est ? . Consulté le 09 11, 2022, sur <https://www.expert-activ.com/une-start-up-quest-ce-que-cest/>
- (2021, 12 02). Récupéré sur <https://www.mbdconsulting.ch/publications/start-up-reussite>
- art11 , la loi n° 20-254 . (2020, septembre 15). JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 55.
- Boutellaa , M., & Bendebiche , N. (2018). L'impact de l'utilisation des incubateurs d'entreprises sur la durabilité des PME Algériennes. مجلة اقتصاديات المال والاعمال, 02(01), 511- 520.
- Code de commerce : ce qui change en 2022 . (s.d.). Récupéré sur <https://legal-doctrine.com/edition/Code-de-commerce-ce-qui-change-en-2022>
- Hafsa , D., & Lamia , M. (2022). Le financement des Start-up en Algérie entre la réalité et les attentes. . Juillet 2022.p80. Revue Algérienne du Droit des Affaires, 03(01).
- IZERKHEF, L. (2018). La mise en place d'une stratégie d'entreprise pour une start-up à partir de l'analyse SWOT. Mémoire présenté en vu de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion. Département des Sciences de Gestion: MOULOUD MAMMERI de Tizi-Ouzou.
- les startup et l'économie de la connaissance en Algérie . (s.d.). Consulté le 09 11, 2022, sur l'entrepreneur algérien : <https://lentrepreneuralgerien.com/startup/item/110-les-startup-et-l-economie-de-la-connaissance-en-algerie>
- Loi n° 19-14 . (2019, décembre 11). loi de finances pour 2020 (N° 81). journal officiel de la republique algerienne.
- M.MEZIANE , A. (s.d.). LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR LA CRÉATION DES STARTUPS. Récupéré sur <http://incubateur.univ-alger.dz>
- Selma, M., & Karima , O. (2018). Incubateur et système de soutien à l'entrepreneuriat. Mémoire de fin de cycle en Science Economique pour but d'obtention du diplôme master. Département Science Economique: Université A.MIRA-Bejaia.